

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 103 (2005)

Heft: 2

Artikel: Sauvegarde des murs en pierres sèches

Autor: Michelet, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-236217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sauvegarde des murs en pierres sèches

On constate aujourd'hui une lente dégradation des murs en pierres sèches du canton Valais. Les murs en pierres sèches n'habitent pas seulement les coteaux viticoles, mais bien aussi les terrasses abritant autrefois essentiellement des céréales. Si la culture de la céréale de montagne et en terrasses a quasiment disparu, il n'en est rien du vignoble. L'économie viti-vinicole du canton n'est plus aussi prospère qu'il y a deux décennies. Les revenus provenant de la culture de la vigne ont fondu. Il y a en conséquence des risques liés qui sont aussi bien encourus en ce qui concerne l'abandon des vignes sur les terrasses, que l'abandon de ce qui l'ossature qui les constituent, à savoir les murs. On estime en Valais la longueur cumulée des murs en pierres sèches du vignoble à plus de 3000 km. Ce sont sur les terrasses que l'on retrouve les meilleures expositions. Les destins des intérêts paysagers et environnementaux et de celui de l'agriculture, sont dans notre canton, indissociablement liés.

Heute stellt man einen langsamen Verfall der Trockenmauern im Wallis fest. Trockenmauern findet man nicht nur in Rebhängen, sondern ebenfalls auf ehemaligen Terrassen, auf denen Getreide angebaut wurde. Der Getreideanbau im Gebirge und auf Terrassen ist zwar fast vollständig verschwunden, ganz im Gegenteil zum Rebbau. Die Reb- und Weinwirtschaft ist nicht mehr so blühend wie vor zwei Jahrzehnten. Die Einnahmen aus dem Rebbau haben sich vermindert. Daraus sind Risiken entstanden, sowohl was die Aufgabe der Reben auf den Terrassen als auch was deren Gerüst, d.h. die Mauern betrifft. Man schätzt die gesamte Länge der Trockenmauern im Rebgebiet des Wallis auf über 3000 km. Die besten Reblagen befinden sich eben auf diesen Terrassen. In unserem Kanton ist das Schicksal der Landschafts- und Umweltinteressen mit dem der Landwirtschaft untrennbar verbunden.

Oggi si constata un lento degrado dei muri a secco in pietra del Canton Vallese. Tali muri a secco non servono solo da sostegno per i vigneti, ma formano anche i terrazzamenti che un tempo erano prevalentemente destinati ai cereali. La coltivazione dei cereali di montagna sui terrazzamenti è praticamente sparita, ma anche la viticoltura non gode di buona salute. L'economia vitivinicola del Cantone non è più prospera come vent'anni fa. I ricavi provenienti dalla coltivazione della vite sono crollati. Di conseguenza, incombe il rischio di abbandono delle vignes sui terrazzamenti e delle sue strutture portanti, cioè dei muri a secco. In Vallese, si stima che la lunghezza cumulata dei muri a secco in pietra dei vigneti superi i 3000 km. Su questi terrazzamenti si trovano i punti meglio esposti. In questo Cantone, il destino degli interessi paesaggistici e ambientali è intrinsecamente legato a quello dell'agricoltura.

P. Michelet

Etudes générales

Conscient de l'importance d'une parfaite conservation des murs en pierres sèches des coteaux viticoles, le Service de l'agriculture mandait en l'an 2000 deux bureaux d'études chargés de dresser un diagnostic et de proposer des mesures ad-

ministratives, techniques et financières en vue de leur sauvegarde à long terme. Ce sont les bureaux Serec et Jean Pralong et Ass. SA qui se sont chargés de ces études. Ces deux études ont dessiné un plan d'action pour la réalisation d'un projet cantonal de sauvegarde des murs en pierres sèches, dont les conclusions principales sont synthétisées ci-après. Dans les grandes lignes, le Serec a élaboré une étude conceptuelle sur les moyens à

mettre en œuvre à grande échelle pour la réalisation du projet. Le bureau d'ingénieurs Jean Pralong et Ass. SA a fourni quant à lui les indications techniques utiles à une réalisation des projets. Les résultats de ces deux études sont concordants et complémentaires.

Conclusions des études

Ces résultats peuvent être synthétisés en six points et objectifs majeurs à respecter pour une action durable:

Déterminer les entités viticoles et paysagères dignes de sauvegarde:

Cela procède d'un constat: il ne sera pas possible de tout sauver. Il convient donc de déterminer quelles sont les régions où une sauvegarde s'impose, en vertu des nécessités pour l'agriculture d'une part, mais aussi pour les caractères paysager et visuel importants de ces espaces.

Les études précitées peuvent être consultées sur le site: www.agrivalais.ch/CVAgri/fr/Frame2741.htm

Diffuser des recommandations ou prescriptions techniques et esthétiques:

Il y a de multiples manières de construire un mur. Il convient de proposer des solutions techniques durables (un mur est un ouvrage fragile et soumis à des sollicitations), mais également de soigner le volet esthétique. Suivant les régions, la technique du mur en pierres sèches devra être rendue obligatoire. Dans d'autres régions, des solutions techniques moins coûteuses pourront être autorisées. La valeur paysagère du périmètre donnera le ton de ce qui est permis et de ce qui ne le sera pas.

Etablir des plans de développement de l'espace viticole,

dont les buts sont clairement de favoriser des améliorations structurelles permettant d'améliorer les structures d'exploitation et de production: amélioration des accès, modifications des techniques culturales, regroupement de parcelles... font partie du catalogue des mesures à promouvoir. Les critères de protection de l'environnement et paysagers sont naturellement à prendre en compte. D'autres no-



Fig. 1: Clavaux.

tions techniques sont déterminantes sur la durabilité des ouvrages, notamment la maîtrise de la gestion des eaux de surface et d'irrigation.

Déterminer des modèles de financement: Faire appel à des fonds publics, subventions d'améliorations foncières, fonds suisse pour le paysage, opérer des appels de fonds vers des organisations spécialisées en matière de protection de l'environnement, partager équitablement les frais entre les propriétaires et exploitants, et enfin trouver des sponsors.

Formation:

Une action durable signifie que l'on mette sur pied une formation professionnelle crédible reposant sur deux types d'acteurs complémentaires: les vignerons et les professionnels des métiers de la pierre.

Echanger:

Des projets semblables existent dans divers pays étrangers. Les expériences accumulées en ce domaine sont à prendre en compte, de manière à les adapter à la situation valaisanne, sinon suisse.

Point de la situation

Cours professionnels

L'Ecole d'agriculture de Châteauneuf a mis sur pied en 2004 un premier cours de formation continue destinée aux vignerons et aux professionnels de la pierre. L'école s'est appuyée sur des compétences reconnues et a fait appel aux ser-

vices de la Fondation action en faveur de l'environnement. Une collaboration avec le Service de l'industrie, du commerce et du travail permet de lutter contre le chômage saisonnier dans le métier du bâtiment. Des discussions sont par ailleurs en cours avec l'association valaisanne des métiers du bâtiment pour favoriser l'acquisition du savoir faire chez les professionnels de la pierre.

L'école se préoccupe également de la formation professionnelle des viticulteurs. Un cours de sensibilisation a été introduit pour la saison 2004-2005. Cette formation s'étendra sur trois ans, et doit donner les bases théoriques nécessaires pour l'entretien et les constructions simples. Il doit sensibiliser les étudiants sur les difficultés à attendre pour des ouvrages de plus grande hauteur, et les inciter à faire appel à des spécialistes au besoin. L'école souhaite également une collaboration avec les écoles professionnelles des métiers de la pierre. Les grilles horaires et les programmes imposés ne permettent cependant pas pour l'instant de concrétiser une collaboration.

L'école de Châteauneuf est également active dans le cadre d'un projet européen de murs en pierres sèches. Le projet européen «Hercule» réunit des régions viti-



Fig. 2: Fully.

coles du Valais, d'Autriche, de France et du Portugal.

Réalisation d'une étude pilote sur une commune valaisanne

Un appel d'offre pour une étude pluridisciplinaire s'étendant à l'ensemble d'une commune viticole valaisanne est imminent. Le cahier des charges est achevé, et les appels d'offres pour le mandat doivent s'exécuter en début 2005.

L'étude de cette commune va s'établir selon divers modules, séparés en un groupe typiquement technique, et un groupe lié à l'organisation du territoire. En voici rapidement un énoncé:

Modules techniques:

1. Le module «murs», où il s'agit d'inventorier les murs et de préciser leur état;
2. Le module «terrasses», où il convient d'apporter des réponses sur ses qualités d'accessibilité, les pentes moyennes et les possibilités au besoin de supprimer des murs plus gênant qu'utiles, les caractéristiques de plantation (modes de conduite des plantes) et les moyens d'améliorer la performance économique des exploitations;
3. Le module «accès»: inventorier les accès en fonction de leurs caractéristiques techniques, tels que pente, revêtement, charges de transport autorisées, sécurité;
4. Le module «eaux superficielles», visant à inventorier les systèmes d'évacuation des eaux de surface (des routes pour l'essentiel), et leur état de fonctionnement;
5. Le module «irrigation», destiné à rassembler les informations sur les périmètres irrigués, et sur l'état des installations;
6. Le module «valeurs naturelles et paysagères» qui a pour objectif d'invento-

rier les milieux nécessitant une protection particulière.

Modules liés au territoire:

1. Plans d'affectation des zones et règlement communal des constructions;
2. Plans de la mensuration officielle numériques;
3. Cartographie des périmètres de protection de la nature et du paysage;
4. Module «bisses», les données numériques existant déjà auprès du Service de l'aménagement du territoire en ce qui concerne ces ouvrages;
5. Module «chemins pédestres», dont les données existent déjà auprès du SAT; les mesures d'interventions techniques sur ces chemins sont cependant limitées;
6. Module «instabilités de terrains» et «eaux souterraines»; la connaissance de ces éléments permettant de juger de stabilité des pentes.

Il est prévu de lier cette étude au projet de «système d'information du territoire du Valais», dont la mise en œuvre est en cours. Pour le projet de sauvegarde des murs en pierres sèches il est en effet nécessaire d'avoir une vue d'ensemble cohérente au niveau cantonal. Le «SIT-VS» est à même d'apporter les solutions informatiques nécessaires à la maîtrise du sujet.

Projets d'aujourd'hui et de demain

Dans la problématique de la conservation des murs en pierres sèches, il convient de ne pas oublier les autres axes d'action et de développement. Parmi ces derniers, il convient de souligner les actions suivantes:

- Lors de la modification de la loi fédérale sur l'agriculture, la Confédération a

institué des aides pour la remise en état périodique des ouvrages d'améliorations foncières. Les murs en pierres sèches figurent dans l'inventaire des mesures subventionnables.

- Le paysage de l'économie viti-vinicole valaisanne s'est profondément modifié ces dernières années. Des efforts importants ont été accomplis par le canton et les viticulteurs pour modifier l'offre en vins sur le marché (Réencépagement). Dans quelques années, l'offre en vins du Valais sera plus variée et plus en phase avec la demande des consommateurs, ce qui offre de meilleures perspectives économiques.
- Il y a lieu de noter également les initiatives du canton en vue de réglementer plus strictement encore les appellations de vins du Valais. A terme, il est vraisemblable que les effets économiques ne pourront qu'être plus positifs.

Conclusion

Les murs en pierres sèches du vignoble valaisan ne pourront être sauvés que si des actions concertées sont mises en place. Ces actions passent obligatoirement par une amélioration de la formation, par une amélioration du revenu agricole et par des aides des pouvoirs publics ou d'associations privées.

Paul Michelet
Service cantonal de l'agriculture
Office des améliorations foncières
Case postale 437
CH-1951 Châteauneuf-Sion
paul.michelet@admin.vs.ch